DLP 19-9-86074583

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE – SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX.




SERVICE REGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS
Cité Administrative - 59048 LILLE Cedex - Tél. (20) 52.00.25

STATION D'AVERTISSEMENTS
LABORATOIRE REGIONAL D'ANALYSES PHYTOSANITAIRES
Z.A.L. - Rue Roger-Salengro - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. (21) 28.27.27

Abonnement annuel : 140,00 F
à l'ordre Régisseur de Recettes D.D.A. du Nord

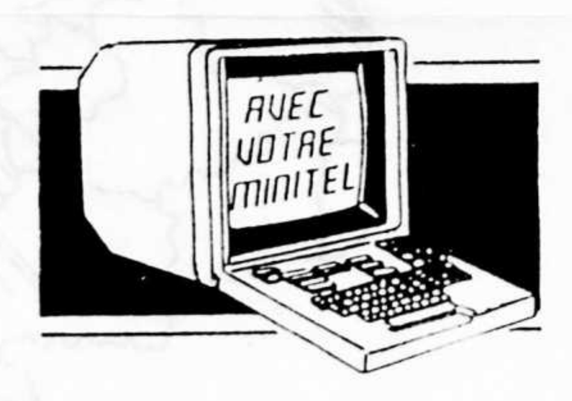


ISSN 0757-6595 - CPPAP n° 1824 AD - Imprimerie de la Station Nord - Pas-de-Calais - Picardie - Directeur-gérant Ch. de la MESSELIERE - © Service de la Protection des Végétaux Arras 1985 - Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

## *spécial grandes cultures*

**BULLETIN TECHNIQUE n° 23 du 10 SEPTEMBRE 1986**

> COLZA : dès la levée, surveiller les insectes
> POMMES DE TERRE : mildiou
> CEREALES : mouche grise




Pour profiter des informations par MINITEL, appeler directement le n° 36.15 et faire le code EDIMX

# COLZA

La totalité des semis est effectuée et les pluies de ces dernières semaines ont permis la levée des semis précoces avec des irrégularités plus ou moins prononcées.

**RAVAGEURS :**

A) GROSSE ALTISE

Dès la levée jusqu'au stade 2 feuilles vraies, les jeunes plantes sont sensibles aux morsures des altises. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que les levées sont irrégulières et que le temps n'est pas propice au développement de la culture. Le piègeage avec la cuvette jaune est un moyen pour avoir une situation exacte de l'infestation de votre parcelle. Une intervention insecticide s'avére nécessaire dès la présence de morsures touchant un pied sur trois.

B) LIMACES

Les limaces peuvent causer préjudice à la culture dès sa germination. Pour détecter leur présence, on pourra placer çà et là des pièges (tuiles, sacs) sous lesquels on dépose des granulés anti-limaces.

Si une intervention est nécessaire, il faut faire un traitement en plein avec un microgranulé, à base de metaldehyde ou de mercaptodimethur (Mesurol anti-limace).

# POMMES DE TERRE

En consommation, il est temps de défaner

Pour les productions féculières : sur les parcelles traitées depuis plus de 10 jours, intervenir avant le 12 septembre, ailleurs prévoir un contact vers le 15 septembre.

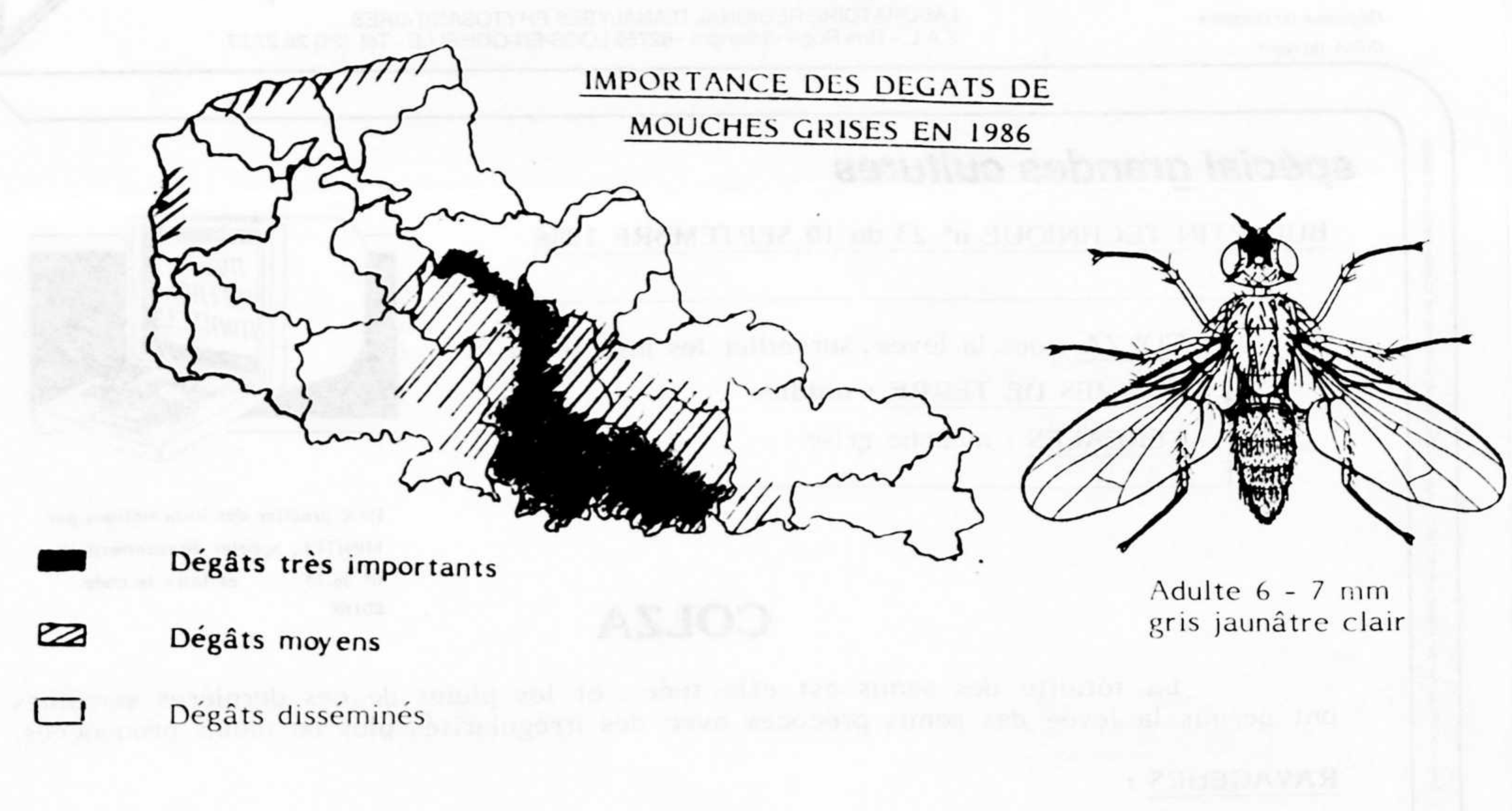
P.1...59

# CEREALES

## MOUCHE GRISE DES CEREALES :

Ce parasite a causé de gros dégâts cette campagne (environ 6 000 ha retournés pour le Nord Pas-de-Calais), avec des régions fortement touchées : Cambrésis, Douaisis, Artois, avec des secteurs très marqués autour d'Arras et dans la Plaine de Lens - Région de Vieux Berquin.

Ces dégâts s'étaient déjà manifestés en 1985 mais de façon modérée. Il convient également de noter que certaines régions ont des problèmes plus régulièrement : Vitry, Vis-en-Artois, Lens. Il semble que dans les sables de la région de Montreuil où le parasite est endémique, les méthodes culturales permettent de bien faire face. Par contre, les dégâts graves sont très épisodiques (tous les 4 - 5 ans).




Adulte 6 - 7 mm
gris jaunâtre clair

A) QUELS ELEMENTS DE LA BIOLOGIE DE LA MOUCHE ONT PERMIS UN TEL DEVELOPPEMENT ?

Les femelles **pondent** en août, début septembre sur sol nu, **sec et meuble**, en cultures basses : betteraves, endives, pois, pommes de terre. Chaque femelle pond 30 à 40 oeufs en 1 ou 2 jours dans les anfractuosités, dans un rayon de 400 à 800 mètres autour de la parcelle dont elles sont issues.

| | AOUT 85 | SEPTEMBRE 85 |
|---|---|---|
| Différence de pluie par rapport à la normale Arras | - 17,5 mm | - 41,8 mm |
| Nombre de jours de pluie > 1 mm | 9 | 4 |

Les **oeufs** blancs d'environ 1 mm restent tout l'hiver sans éclore. Une diapause de 170 jours minimum est nécessaire. La conservation des oeufs est d'autant meilleure que **le sol est sec** et que **les températures hivernales restent basses pendant l'hiver.** Le **gel** est également un **facteur favorable** dans la mesure où il retarde **l'éclosion** des oeufs qui se fait en grand nombre et au même moment dès que le sol se réchauffe (6-7°C).

.../...

| | OCTOBRE | NOVEMBRE | DECEMBRE | JANVIER | FEVRIER | MARS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Différence de pluie par rapport à la normale | - 37 mm | - 28,4mm | - 28,1mm | + 28,2mm | - 42,3mm | + 48,5 mm (à partir du 21 mars) |
| Nombre de jours de pluie > 1 mm | 4 | 10 | 11 | 22 | 1 | 13 |
| Différence de température par rapport à la normale | + 1,3°C | - 0,1°C | + 0,2°C | + 0,1°C | - 6,6°C | - 1,8°C |
| Nombre de jours de gel | 9 | 20 | 9 | 18 | 27 | 14 |

La durée de **vie larvaire** = **période des dégâts**, est de 16 à 24 jours à 20°C. Il est probable que cette durée est **allongée à des températures plus basses.**

On situe, pour cette année, l'éclosion des premiers oeufs vers le 20-25 mars et la nymphose des dernières larves vers le 25 mai.

La larve peut consommer successivement 5 à 6 talles et peut passer d'un pied à l'autre et ceci d'autant mieux que le sol est meuble. Il s'écoule 15 jours entre les débuts d'attaque et les premiers symptômes.

| | Du 20 au 31 MARS | AVRIL | MAI |
|---|---|---|---|
| Température moyenne | 3,7°C | 6,2°C | 10,1°C |
| Différence de température par rapport à la normale | - | 2,9°C | 2,6°C |

B) D'AUTRES ELEMENTS ONT-ILS ACCENTUE LES DEGATS ?

**L'état de la culture** a été très important :

- Plus la plante est faible et moins elle "se défend" contre les attaques.
- Compte tenu du sol très sec, les semis se sont faits en sol creux et souvent trop profondément. Les plantes s'épuisent ensuite en sortie d'hiver pour lever et les traitements de semences sont dilués.
- Le gel a affaibli certaines variétés et entrainé même des destructions sur certaines d'entre elles.
- Les semis tardifs donnent des plantes plus faibles à la sortie de l'hiver. Elles sont plus exposées à la destruction (plus de pieds détruits complètement).
- Le printemps froid n'a pas permis un redémarrage rapide des cultures.

En résumé, les conditions climatiques et d'implantation ont été très défavorables au blé et les dégâts ont encore été accentués en semis profonds, tardifs et variétés sensibles au gel.

**L'état du sol** a été le troisième élément déterminant avec des conditions souvent favorables à la mouche et défavorables à la culture : sol meuble et sec en fin d'été favorable aux pontes, sol creux en automne entrainant des semis trop profonds, sol meuble au printemps facilitant le déplacement des larves. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les sols rappuyés aient présenté moins de dégâts (passages de roues de tracteurs, "tasse avant", croskill ...). Le type de sol intervient beaucoup, les dégâts ont été graves dans les "cranettes".

**Il est d'ailleurs probable que l'utilisation généralisée des outils mobiles soit également une des causes importantes des problèmes de mouches grises.**

P...60

Sur certains semis sans labour, superficiels et en sol rappuyé, les dégâts ont aussi été importants. En effet, dans ces conditions, toutes les larves sont restées concentrées dans les premiers centimètres du sol proche des graines.

A noter enfin que l'on retrouve souvent après les betteraves des lignes de dégâts. Elles correspondent non pas aux andains de collets mais aux "andains" de terre qui suivent l'arracheuse de betteraves.

C) QUELS RISQUES POUR 1986 ET QUELS MOYENS DE LUTTE

A ce jour, on peut considérer que les populations de départs sont importantes. Les conditions de vol et de ponte favorables fin juillet début août, sont défavorables depuis.

Plusieurs moyens de lutte sont à prendre en compte sur les précédents favorables : betteraves, endives, pois, pommes de terre :

⟶ éviter les concentrations d'oeufs sur les andains de terre : d'où travail superficiel et semis en travers si possible

⟶ veiller à ne pas avoir un sol trop creux, le rappuyer si nécessaire et quand c'est possible : utiliser avec modération les outils mobiles, employer des tasses avant, roues jumelées.

⟶ ne faites pas une terre trop fine et aérée

⟶ éviter les variétés sensibles au gel

⟶ éviter les semis trop tardifs

⟶ faites un semis superficiel (utiliser des patins sur les socs)

⟶ sur les parcelles à gros risques, augmenter la densité de semis (+ 15 à 20 %)

⟶ utiliser des semences traitées obligatoirement contre la mouche, soit avec du lindane 40 g/qt + endosulfan 100 g/qt ou diéthion 150 g/qt. Le traitement doit être homogène mais non surdosé (risque de phytotoxicité).

Une nouvelle approche complémentaire va être tentée cette année avec plusieurs organismes économiques (C.A.S.A., A.V.R.U., C.A.T., CAFNOR, ESSOR, Coop. des Flandres, Ets Claye, Ets Defive ...), du développement (GRDA Artois, Béthune, Montreuil, St Pol, P.A.N.) et l'I.T.C.F., probablement plusieurs firmes (participants à ce jour mais d'autres organismes peuvent se joindre à l'opération).

Cette approche part du constat de l'inefficacité de la plupart des traitements de rattrapages au printemps avec quelques rares succès mais intéressants et s'inspire beaucoup des méthodes anglaises pratiquées dans les secteurs à dégâts graves tous les ans. L'efficacité des traitements de rattrapage, bien que restant médiocre, devient plus régulier si l'on traite au moment de l'éclosion des larves (15 Jours avant les symptômes). Nous pratiquerons ainsi :

- Août-Septembre : repérage de parcelles de betteraves près de blé avec de gros problèmes de mouche.
- Fin Septembre : prélèvement de terre dans ces parcelles.
- Octobre : évaluation des populations d'oeufs par le Laboratoire du Service Régional de la Protection des Végétaux de Loos-en-Gohelle (150 F à 200 F par parcelle) ( évaluation du risque).
- Sortie d'hiver : détermination de l'éclosion des larves sur les parcelles retenues après évaluation de la population d'oeufs afin de mieux déterminer un rattrapage éventuel.